

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

(District Saint-Joseph)

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **1^{er} mars 2021**, à 16 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 1 297 233, propriété de monsieur Dominic Constantineau.

Cette demande consiste à permettre une marge latérale droite minimale de 2 mètres, pour la propriété sise au 1480, rue Cayouette, alors que l'article 15.4.3 du règlement d'urbanisme 350 fixe la marge latérale minimale pour un terrain adjacent à un passage piétonnier à 3 mètres, dans la zone d'utilisation résidentielle 5195-H-05.

Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 26 février 2021 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Saint-Hyacinthe, le 10 février 2021



Geneviève Lauzière, L.L. B., OMA
greffière